

Vous traiterez l'un des deux sujets suivants en respectant les règles ordinaires de la **dissertation** :

1°) Le Japon de l'époque de Heian.

2°) Le Japon de l'époque des guerres civiles (*sengoku jidai*).

**Attention** : veuillez annoncer votre plan dans l'introduction et donner des titres aux différentes parties de votre devoir.